DEUX-SEVRES

### VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 23/09/2013

**SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013** 

Délibération n° D-2013-388

Subvention exceptionnelle à l'association niortaise pour le jumelage ou la coopération avec Covè et Atakpamé (ANJCA)

## Président:

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

#### Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

# Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

#### Excusés:

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2013**

Délibération n° D-2013-388

**Direction Animation de la Cité** 

Subvention exceptionnelle à l'association niortaise pour le jumelage ou la coopération avec Covè et Atakpamé (ANJCA)

Monsieur Alain PIVETEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée avec deux collectivités africaines, la Ville de Niort est sollicitée pour accompagner l'association niortaise pour le jumelage ou la coopération avec Cové et Atakpamé (ANJCA) dans le cadre de l'organisation du 10 ème salon des couleurs. Cette manifestation aura lieu les 18 -19 et 20 octobre 2013 au Parc des expositions de Noron.

Cette année, de manière à marquer l'évènement qui accueille près de 200 artistes, quatre délégués d'Atakpamé et de Cové seront présents ainsi qu'un peintre de renommée nationale.

Considérant l'intérêt de cette manifestation destinée à promouvoir notamment le jumelage et la coopération avec Cové et Atakpamé, il vous est proposé d'accorder une subvention à l'association niortaise pour le jumelage ou la coopération avec Cové et Atakpamé (ANJCA) de 3 340 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'association l'ANJCA ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association la subvention afférente d'un montant de 3 340 €, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour Madame le Maire de Niort, **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU